

On procède à l'audition des témoins.
Victoire Leblanc, femme Lévy, passage Chapon, 6;
Le 31 décembre, vers les sept heures, il vint un commis-

Je voulais voir ce que c'était; je défilai un coin du paquet,
et je vis le cul d'une bouteille noire. Je me dis en riant:
«Tiens! si c'était de la poison! Le soir, quand mon mari

Le lendemain, nous eûmes quelques personnes à dîner.
Ma sœur arriva, et je lui demandai si c'était elle qui m'a-

La bouteille débouchée, mon mari en prit une gorgée,
qu'il cracha aussitôt en disant: «Que c'est donc mau-

La nuit nous fûmes dérangés tous les deux. Je fis du
thé dans la nuit, parce que nous avions une soif conti-

Le 3, nous allâmes à La Villette, à notre fabrique, et
l'un des ouvriers nous dit: «Faudra voir ça, nous vous

D. Comment avez-vous été amenés, votre mari et vous,
à soupçonner Gineston? — R. Nous avons soupçonné une

D. Vous avez été malade? — R. Oui, plus encore que
mon mari. J'avais les dents comme si elles avaient été

D. Reconnaissiez-vous cette adresse? — R. C'est celle
qui était sur les bouteilles.

D. En avez-vous reçu quelquefois de semblables à l'oc-

Le sieur Denis Lévy, fabricant d'émal.
Ce témoin rapporte les mêmes détails que vient de

La nuit, dit-il, j'ai éprouvé des douleurs atroces dans
l'estomac. Je fus obligé de me lever: j'avais quel-

Le lendemain, je me regardai à la glace; j'avais les yeux
rouges, gonflés, et le teint violacé; mon gosier brûlait,

Le témoin, comme sa femme, explique les motifs qui
ont dirigé ses soupçons sur Gineston.

M. l'avocat-général: N'y a-t-il pas une sorte d'émal
qui a subi une grande baisse de prix? — R. Il y a l'émal

D. Qui a commencé à baisser les prix? — R. C'est Gi-

Julie Bizard, âgée de douze ans; j'étais présente quand
le commissionnaire a apporté le vin, M^{me} Lévy a dit:

D. M. et M^{me} Lévy ont-ils été malades? — R. Oh! oui,

Le sieur Bordesoulle, commis du sieur Lévy, fait une

La femme Brazelli, portière de la maison rue Chapon,

M. le docteur Vanier, qui a donné des soins aux époux

Pierre-Nazaire Lebrun et Hippolyte Lenoir, beaux-

Robert, ouvrier verrier: Je m'étais procuré un petit

M. Bourrière, pharmacien, rue du Temple, a analysé le

En l'absence de MM. Chevallier et Bayard, experts chi-

Cet honorable fonctionnaire est appelé pour déposer sur

Louis-François Corvisy, émailleur: Il y a eu animo-

sité entre Gineston et Lévy, à raison des pertes que Gi-
neston disait que Lévy lui faisait éprouver. Gineston di-

Gineston: Tout ça c'est absurde. Je ne pouvais perdre

Le sieur Corvisy, fabricant de boutons, dépose dans le

Gineston: J'ai dit que je pouvais vendre meilleur mar-

D'autres témoins, fabricants et ouvriers émailleurs,

Le sieur Devoix: J'ai su que Gineston avait dit que

Pierre Morinière, de qui le précédent témoin dit qu'il

M. Barlet, commissaire de police du quartier Saint-

D. Quels renseignements avez-vous à fournir sur les

M. l'avocat-général: Cela ne suffit pas; en avez-vous

M. l'avocat-général: Il fallait donc le dire dans ce

L'audience est suspendue à une heure et demie.

A la reprise de l'audience, on entend encore quelques

M. Chevallier, professeur à l'École de pharmacie, et

M. Chevallier a aussi fait des expériences sur des vins

M. l'avocat du Roi: L'arséniate de potasse solide,

M. le docteur Bayard est introduit. Il a été consulté

M. Chevallier a aussi fait des expériences sur des vins

M^{me} Lambert, dépose: Gineston, dit-elle, s'est introduit

D. Comment avez-vous su cela? — R. Ça m'a été dit.

M^{me} Lambert: On m'avait dit qu'il s'introduisait la nuit

D. Le prix ne devait-il pas être fixé sur le produit

M. le président: Gineston, l'accusation conclut de cela

L'accusé: C'est M. Lesourd qui voulait traiter ainsi;

M. Lesourd: C'est exact. J'avais beaucoup de confiance

La fille Bolhi, domestique de l'accusé, ne se rappelle

M. l'avocat-général: Vous avez dit positivement dans

La fille Bolhi ne répond pas et va s'asseoir.

La femme Gross, qui était présente quand Gineston

Jacquier, commissionnaire, rue de Grenelle: Le 31

D. Comment était-il vêtu? — R. Il avait un paletot

D. Comment parlait-il? — R. Il parlait assez bien

D. N'y avait-il rien de particulier dans son accent? —

D. Il ne prononçait pas quelques mots autrement que

D. Vous a-t-il remis une adresse? — R. Oui, sur un

D. C'est à dire les bouteilles? — R. Oui, les bouteilles.

D. Avez-vous lu cette adresse en route? — R. Oui, en

passant dans le passage de l'Ancre.
D. Quelle forme avait-elle? — R. C'était un papier carré

On représente au témoin l'adresse qui était avec les bou-

D. Avez-vous reconnu et reconnaissez-vous l'accusé

D. Avez-vous votre médaille? — R. La voilà.

D. Quel est son numéro? — R. 3039.

D. Témoin, l'individu qui vous a parlé n'a-t-il pas

D. Est-ce avec un crayon qu'il a écrit? — R. Je le

D. A-t-il écrit longtemps? — R. Non.

D. Est-ce plus de temps qu'il n'en faudrait pour écrire

D. Regardez ce petit carnet, et dites s'il ressemble à

D. Regardez l'accusé, et dites-nous si c'est la taille de

Le témoin examine attentivement l'accusé, et dit:

On fait coiffer Gineston, et le témoin n'en conclut pas

D. Accusé, vous n'avez jamais vu le témoin? — R.

D. Vous ne lui avez pas donné de commission? — R.

M. le président: Eh bien, témoin, que dites-vous de

Le témoin: Je ne le reconnais pas. L'homme qui m'a

Un jeune homme, le sieur Rivet, qui était à côté du

M. le président renouvelle l'épreuve acoustique qu'il a

Sur ce point, Rivet croit trouver quelque ressemblance

M. Mongolfier: J'ai été appelé chez M. le juge d'in-

M. Parisse, fabricant d'émaux, n'emploie pas l'arsé-

M. Delpech, pharmacien à Sèvres, confirme ce qu'a dit

M. Appert, fabricant, emploie l'arséniate de potasse

M. Bédier, émailleur, a fait des affaires avec Gineston

On introduit M. Auguste Simon. M. l'avocat-général

M. le président: Audiercier, faites porter ces pièces à

Personne ne répond à l'appel de M. le président.

M. le président: Comment! il n'y a plus d'audiercier!

M^{me} Chaix-d'Est-Auge: Il cherche sans doute le pre-

A ce moment, l'un des audierciers rentre, et fait passer

M. l'avocat-général: On a omis, dans l'instruction, de

Gineston se place à une table, et écrit, sous la dictée

On fait passer ce morceau de papier à M. l'avocat-gé-

M^{me} Chaix-d'Est-Auge: Gineston a une orthographe

MM. les jurés examinent ce corps d'écriture, et l'au-

On reprend l'audience après quelques instans de sus-

M^{me} Chaix-d'Est-Auge: Nous avons fait assigner cin-

Le renvoi à demain est prononcé; il est quatre heures

CHRONIQUE

DEPARTEMENTS.

— GARD (Nîmes), 5 août. — Un bien douloureux évé-

Dimanche dernier, vers les trois heures de l'après-midi,

D. C'est à dire les bouteilles? — R. Oui, les bouteilles.

D. Avez-vous lu cette adresse en route? — R. Oui, en

cet endroit où l'eau ne s'élevait ordinairement que jusqu'à

A ce spectacle effrayant le pauvre garçon qui gardait les

PARIS, 8 AOUT.

— M. Michaux, procureur du Roi du Tribunal de pre-

— Toutes les chambres de la Cour royale sont convo-

— La Conférence des avocats à la Cour royale de Pa-

M. Dufrénoy a obtenu 334 voix; M. Ducreux 300; M. Le-

En conséquence, M. Duvergier, bâtonnier, qui prési-

Les avocats qui ont ensuite obtenu le plus de voix sont

— Un sieur Martin, de Paris, avait souscrit un billet de

Le sieur Martin, par l'organe de M^{me} Châle, son agréé,

Malgré les efforts de M^{me} Bordeaux, agréé des deman-

— M. le ministre de la marine a reçu de M. le préfet

Le recensement des bois restant dans les piles sau-

La dépêche du 6, que nous avons déjà publiée, était

« Je reçois à l'instant, de la direction des constructions

« Le directeur assure qu'il n'est pas en erreur de

— Le 20 mai dernier, M. Jubert, directeur de la pen-

Le sieur Durupt, qui n'avait pas confiance dans la

Mais celui-ci, loin de tenir compte des observations qui

Ces faits graves amenaient aujourd'hui devant la police

M. Durupt, partie civile, conclut en 400 francs de dom-

M. Brochant de Villiers, avocat du Roi requiert contre

M. Durupt, partie civile, conclut en 400 francs de dom-

M. Brochant de Villiers, avocat du Roi requiert contre

M. Thorel de Saint-Martin présente la défense des pré-

Le Tribunal renvoie Plart fils des fins de la plainte; con-

Le jeune Letaire, âgé de onze ans à peine, est tra-

Le premier des témoins entendus est le père de la vic-

Pichon, apprenti ferblantier, âgé de 16 ans: Je prenais

Conformément aux conclusions de M. l'avocat du Roi

Un enfant du sexe féminin, paraissant âgé de deux

Un ancien instituteur, le sieur C..., retiré depuis

De nouvelles recherches furent faites, et n'eurent pas

Chemin faisant, il lia conversation avec un monsieur

M. C... accepta avec empressement. On arriva à Paris,

On arrive rue des Moulins. M. C... entre avec son guide

A peine est-il parti, que la somnambule prend place

l'atmosphère sera moins chargée d'électricité. Restez

L'invitation est acceptée; on se met à table; la som-

Il le cherchait encore lorsqu'il arriva chez lui, où il

Errata. Les noms de deux avocats ont été imprimés hier

Ce soir à l'Opéra-Comique la 1^{re} représentation du Mé-

Un Gymnase, spectacle demandé: Un Changement de

500 F. DE RÉCOMPENSE. Un paquet de billets de banque

SPECTACLES DU 9 AOUT. OPÉRA. — Zaire, les Héritiers.

VAUDEVILLE. — Le Troisième mari, l'Homme, l'Ami Grandet.

ADJUDICATIONS.

MAISON A BORDEAUX. Adjudication, le samedi 16 août 1845.

MESSAGERIES TOULOUSE. Etude de M. ESNEE, notaire à Paris.

MAISON A BELLEVILLE. Etude de M. Prévost, notaire à Paris.

JOURNAL LE COMMERCE. L'indication indiquée pour le 31 juillet 1845

DEUX MAISONS. Etude de M. MIGEON, avoué près le Tribunal civil

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ANNONCES, Place de la Bourse, n. 8. AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE.

La Société générale des Annonces a constitué, à la date du 1^{er} août, à l'état d'OFFICES CENTRAUX, les deux Offices de Publicité existant à Paris...

CAPSULES MOTHES. SEULES elles renferment le BAUME DE COPAÏAU à l'état de pureté primitive...

Et M. Nicolas-Eugène DUCHESNE, négociant, demeurant à Paris, mêmes rue et numéro, d'autre part.

NOTA. Il ne sera admis que les créanciers reconnus. En exécution d'un jugement du Tribunal de commerce de la Seine, du 8 juillet 1845.

BOURSE DU 9 AOUT. Table with columns for 1^{re} c., pl. ht., pl. bas, etc. and rows for various financial instruments.